



AIR FRANCE
Monsieur Gilles GATEAU
Directeur Général Adjoint Ressources
Humaines
45 rue de Paris
95747 ROISSY CDG Cedex

Roissy, le 26 avril 2018

Monsieur le Directeur,

Nous faisons le constat que le dialogue social dans l'entreprise se dégrade.

En effet, vous avez fait le choix de mettre fin à la négociation inter-catégorielle afin de privilégier les discussions avec les seules organisations professionnelles pilotes.

Vous décidez dans le même temps de consulter l'ensemble des salariés par le biais d'un référendum ayant pour objectif de contourner l'opposition syndicale, et de décrédibiliser la légitimité de nos revendications.

Nous ne pouvons accepter cet état de fait et le virage que prend le dialogue social dans notre entreprise.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'ouvrir, dans les plus brefs délais, une négociation catégorielle PNC, visant à discuter, outre des augmentations salariales, des sujets suivants (d'ores et déjà acquis aux pilotes) :

- le rattrapage des 3 ans de blocage des échelons,
- une revalorisation des heures supplémentaires,
- un accord de périmètre sur le volume des emplois indexé, à la fois sur la charge d'heures de vols à produire et sur les ratios de composition d'équipage,
- une prime exceptionnelle de Noël.

Cette liste de revendications n'est pas exhaustive : elle évoluera en fonction des avancées que vous concéderez aux pilotes.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération distinguée.

Flore ARRIGHI

Présidente de l'UNAC

